19e ANNÉE N° 2595 PARAIT LE SAMEDI 14 JANVIER 1922

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

TARIFS D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite* 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES

Judiciaires (la ligne)..... 0,50

Commerciales (la ligne) 0.60

Réclames (la ligne).....0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre

LETTRE DE PARIS

VŒUX A LA FRANCE

L'usage est aux premiers jours de l'an, que chacun porte des vœux à ceux qui lui sont chers A ce début d'année, voici ce que nous, français, souhaitons à la Patrie bien aimée. Voici ce que nous devons réaliser en usant du pouvoir souverain que la Démocratie donne à tout citoyen.

« La France n'a pas tant souffert « en vain ; il faut qu'elle obtienne ce « qui est nécessaire à son existence « et il faut que, pour l'avenir, la « paix soit organisée dans le monde.

Afin d'accomplir ce vœux du pays, marquons sa volonté de faire une politique qui lui permette de prendre librement les mesures nécessaires pour assurer l'accomplissement des obligations de l'Allemagne. En même temps, susciter une série d'initiatives venant de la France, pour amener la création progressive de la force internationale, permanente, seule capable d'assurer sur terre et sur mer la paix définitive avec la liberté des peuples et le respect des traités.

« L'œuvre de réparation ne peut « être accomplie, même en imposant « à l'Allemagne le respect de ses « obligations que si l'on suit une politique permettant d'utiliser au maximum les forces productives de la « France. La reconstitution doit être « achevée, tout le travail doit être employé, toutes les ressoucres naturelles utilisées.

Provoquons donc l'organisation du crédit international en sugérant des formules précises aux autres peuples. Qu'ils les acceptent où qu'ils ne les acceptent pas, inaugurons au moins une politique de finances productives conformes aux nécessités et qui maintiennent une proportion raisonnable entre le montant des impôts et l'ensemble des revenus du pays. Etablissons, en même temps, des organes de coopération et de coordination pour l'agriculture et l'industrie. Préparons avec les alliés, les neutres, et même les vaincus, des accords tendant la réorganisation et la répartition de la production dans le monde. Pour régler les conditions du travail assurons l'organisation professionnelle ; les organismes créés dans chaque profession et dans chaque région auront, dès le début à assurer une double tâche ; rapprocher les patrons des ouvriers dans les conseils mixtes et gérer le patrimoine des nouvelles assurances sociales.

« La santé publique doit être as- « surée au point de vue moral, com- « me au point de vue matériel.

« Adoptons les mesures indispensables pour accroitre la natalité et pour assurer l'hygiène. Le respect intégral des croyances et des opinions étant assuré, organisons l'éducation morale de la nation dans son ensemble. Faisons la part du corps en développant la culture physique la plus large et la discipline des sports organisée. Donnons enfin à tous les Français une connaissance exacte des faits économiques et sociaux sans les défigurer au profit des intérêts de personnes et de parti.

« Enfin, il est indispensable que « le travail des organismes publics « donnent un rendement comparable « au travail du reste des Français. Il « faut en conséquence que le parlement « et l'Administration réforment leurs « procédés et leurs habitudes.

En ce qui concerne l'Administration, substituons à l'anarchie actuelle, qui présente des séries de ministères ou de services animés de l'esprit de particularisme et sans lien dans leur travail, un système ayant à la base un organe de coordination et de recherches pour réaliser la suppression du gaspillage et le rétablissement de l'ordre. Assurons immédiatement la décentralisation régionale, qui sera la base et le principe des réformes pratiques que la volonté du pays nous impose. En ce qui concerne le parlement organisons la stabilité ministérielle, sa responsabilité et l'emploi des méthodes de travail sensées.

A. N. O. D.

INAUGURATION du MONUMENT

LA MARCHE DU CORTEGE

Ainsi qu'il a été annoncé dans notre dernier numéro, le cortège qui défilera en ville avant la cérémonie de l'inauguration du monument aux morts de la guerre, partira de la place de l'Horloge à 13 h. 45, dans l'ordre suivant :

Drapeau des *Touristes des Alpes*, musique ; délégation de l'école Supérieure et de l'école primaire de filles ; Ecole de garçons ; Collège ; drapeau des Mutilés, blessés, veuves et orphelins de la guerre, société des mutilés et blessés ; délégations de la société de Secours mutuels des femmes, de la Croix Rouge et des Dames de charité ; groupe des démobilisés ; drapeau des Vétérans de 1870 71, sociétés des Vétérans et des médaillés militaires ; Parlementaires ; Préfet ; Sous-Préfet ; Conseil général ; Maire et Conseil municipal ; Comité du monument ; groupe de MM. les fonctionnaires ; autorités civiles et militaires ; représentants du Culte ; drapeau de la société de Secours mutuels hommes, société de Secours mutuels ; Cercle de la Fraternité ; drapeau du Cercle Républicain ; groupe de ce Cercle.

Conseils d'administration de la Caisse d'Epargne, du Bureau de bienfaisance et de l'Hôpital-Hospice ; drapeau de l'*Etoile Alpine*, groupe de la Jeunesse catholique ; *Sisteron-Vélo* et *Durance* ; Libre-pensée ; Associations syndicales diverses.

Les membres des sociétés et associations ne devant pas prendre part au défilé sont priés d'occuper à 1 h. et demi les emplacements qui leur seront réservés autour du monument et que leur désigneront les commissaires du Comité.

La cérémonie débutera par la *Marseillaise* ; pendant son exécution par les *Touristes des Alpes*, les bouquets et palmes offerts par les sociétés ou associations et les écoles seront déposés au pied du monument dont la remise sera ensuite faite à la municipalité. Après le discours du Président du Comité, de M. le Maire, et l'appel des morts, le programme de la solennité se déroulera dans l'ordre suivant : *La Victoire ou la Mort* par Les Touristes des Alpes ; discours du président des mutilés et blessés ; *Pour ceux que nous pleurons*, chœur chanté par les élèves de l'école primaire superieure des filles ; discours de M. le Préfet et de M. l'Archiprêtre Coupier, curé doyen ; de MM. les parlementaires ; l'*Hymne aux morts* de Victor Hugo par un groupe d'élèves de l'école primaire de filles ; *Quatre-vingt-douze*, de Victor Hugo, par un groupe d'élèves de l'école primaire de garçons ; *Sambre et Meuse* par les Touristes des Alpes ; bénédiction du monument.

*

Au cours de la journée de dimanche, un groupe de jeunes filles vendra des photographies du monument sous le patronage du Comité.

A 1 h. de l'après-midi sonneries des cloches à toute volée.

Souhaitons que le temps permette la célébration de cette solennité patriotique afin que les habitants des communes voisines puissent y assister et que les enfants de nos écoles participent tout à leur aise à la cérémonie qui sera pour eux comme un enseignement de l'histoire.

LE PROJET D'AMNISTIE

Le projet de loi portant amnistie va être déposé à la Chambre des députés, dès qu'il aura reçu la signature du président du conseil.

Il expose que le moment est venu d'achever l'œuvre d'apaisement social entreprise, par la dernière loi d'amnistie et de faire l'oubli sur toutes les défaillances et dont une longue guerre a été l'occasion.

Il propose d'amnistier non seulement toutes les infractions prévues et punies par les codes de justice militaire de l'armée de terre et de mer, mais aussi celles qui, non encore réprimées, seraient actuellement de la compétence exclusive des conseils de guerre.

Sont toutefois exceptés les actes qui constituèrent, d'accord avec l'ennemi ou devant lui, une véritable négation du devoir national, à savoir les faits de trahison, d'espionnage, d'intelligeance avec l'ennemi, désertion à l'ennemi, d'abandon de poste en présence de l'ennemi.

RUBRIQUE DES MUTILÉS

Les membres de l'Amicale des mutilés et éprouvés de la grande guerre sont priés d'assister à la grandiose et imposante cérémonie qui aura lieu demain dimanche à 2 heures du soir à l'occasion de l'inauguration

© VILLE DE SISTERON

du monument élevé à la mémoire des enfants de Sisteron morts pour la France.

Le cortège, auquel seulement prendront part les mutilés et ascendants munis de leurs décorations et drapeau de l'Association, se formera sur la place de l'ancienne Mairie à 1 h. 30 pour se rendre au pied du monument où leur emplacement est réservé.

Les orphelins, veuves et mères victimes de la guerre n'ayant pas à prendre part au cortège se rendront directement sur la place de l'Eglise où se trouvera le secrétaire de l'amicale qui leur indiquera l'emplacement.

COIN DU POETE

A NOS HEROS

Lorsque le lourd talon de la botte étrangère,
De notre beau pays foulait le sol sacré :
Et qu'au mépris du droit et des traités, naguère,
S'avançait vers Paris le teuton exécré.

Pantelante, meurtrie, et toujours digne et fière
La France, au bon combat, appelait ses enfants.
Et vous êtes partis, volant à la frontière,
Comme les anciens preux, hardis et souriants,

Et vous avez vaincu les hideuses cohortes,
Refoulant devant vous, comme des feuilles mortes,
Les bandits qui pourtant se croyaient les plus forts.

Salut ! Honneur à vous ! nobles héros. L'histoire,
Aux siècles à venir redira votre gloire ;
La voix des siècles répondra : gloire à nos morts.

LA RIMAILLEUSE.

D'autre part, M. Truc nous adresse de Strasbourg la poésie suivante qu'il composa en 1915, en l'honneur d'une cérémonie patriotique qui eut lieu dans la ville de l'Aigle, en Normandie, alors que blessé de guerre il était en traitement dans un hôpital de cette ville.

A la VILLE de L'AIGLE

Tel un aiglon blessé au bord du nid royal,
Qu'un loup ivre de sang, de chair et d'aventure
Aborda dans l'espoir ciniquement brutal,
De chasser l'occupant et prendre sa pâture.

Tels nous fûmes frappés au bord du sol natal,
Par des loups affamés, fils d'une race impure
Sortis de leur charnier dans l'espoir colossal
De vivre en nos foyers sans autre procédure,

Mais l'Aiglon mutilé, dans un coin de son aire,
A retrouvé le soir, sous l'aile de sa mère,
Des forces pour chasser le loup, semeur de mort.

Ainsi tu nous as pris, ô ville hospitalière !
Pantelants et meurtris, et tu nous rendis forts
Pour retourner là bas, venger notre frontière !

Caporal J.-L. TRUC.

A l'Aigle le 5 janvier 1915.

L'Impôt sur le Chiffre d'Affaires

La loi de Finances qui a été votée avec le budget de 1922, contient la disposition suivante :

Sont dispensés, sur leur demande et moyennant le versement d'un forfait annuel, des obligations stipulées à l'article 67, paragraphe 1e de la loi du 25 juin 1920, les redevables dont le chiffre d'affaires n'a pas excédé, pendant l'année précédente 120.000 francs, s'il s'agit de redevables dont le commerce principal est de vendre des marchandises, denrées, fournitures ou objets à emporter ou à consommer sur place et de fournir le logement, ou 30.000 fr. s'il s'agit d'autres redevables.

« Le paiement sera fait par quart tous les trois mois.

« Cette faculté pourra être retirée par l'Administration aux redevables ayant commis des contraventions à la présente loi. »

L'avantage d'un paiement forfaitaire n'avait été accordé jusqu'à présent qu'aux redevables dont le chiffre d'affaires n'avait pas excédé en moyenne, 48 000 francs l'année précédente, si leur commerce consistait principalement à vendre des « marchandises, denrées, fournitures ou objets à emporter ou à consommer sur place ou à pourvoir le logement », et 12.000 francs pour tous les autres commerces.

Pour la fixation du forfait annuel, les redevables doivent adresser tous les ans (avant le 31 janvier, à moins d'ordres nouveaux), à l'agent de l'administration compétente, un relevé indiquant leur chiffre d'affaires de l'année précédente, avec une demande sur papier timbré.

Les directeurs départementaux statuent sur les demandes et fixent le montant du forfait.

Chronique Sportive

SISTERON VÉLO

Comme nous l'avons annoncé dans notre article précédent, dimanche dernier les premières et deuxièmes équipes du *Sisteron-Vélo* s'étaient déplacées à Manosque pour y rencontrer en match amical les équipes de la *Provençale*.

Par suite du mauvais temps le coup d'envoi des deuxièmes équipes ne fut donné qu'à 13 h. 45 et la partie diminuée de moitié,

Nos jeunes soccers sortirent vainqueurs de la rencontre par 1 à 0. Malgré ce résultat est-ce par suite du temps, ou bien nos joueurs étaient t'ils dépaysés ! le jeu ne fut guère plaisant à suivre ; beaucoup de cafouillages, pas d'homogénité et personne à sa place. Le score aurait dû être plus élevé en faveur des nôtres, si ces derniers avaient joué comme d'habitude.

A 14 h. 15, coup d'envoi pour les premières équipes : Sisteron fut battu par 4 à 0 : le score est là, brutal, sans discussion, c'est l'équipe qui eût le plus d'entrainement, le plus d'homogénité, en un mot, la meilleure qui a gagné.

Nous avouons que le début de la partie nous laissait croire à une meilleure exhibition de notre onze premier ; les passes assez correctes, les combinaisons assez savantes, les équipiers à leur place, nous faisaient espérer un match sinon égal, du moins avec un léger avantage en faveur de Manosque. Pendant une bonne moitié de la première mi-temps Sisteron domina, mais par la suite est-ce par énervement ou fatigue nos équipiers furent dominés incontestablement.

Quelques jolies descentes bien conduites venaient échouer sur un arrière adverse, où à côté des bois ; presque pas de schoots au but, en un mot manque de finisch de la ligne d'attaque. La ligne intermédiaire fut meilleure quoique le demi gauche ne joua pas à son habitude, le demi centre fournit une partie formidable ayant à marquer deux adversaires de classe, nous dirons tout de suite qu'il s'en tira avec honneur. La défense se montra supérieure, c'est grâce à elle que l'équipe ne connut pas une défaite plus lourde. Nous fûmes heureux de constater chez l'arrière droit malgré son éloignement du jeu pendant un temps assez long, ses dégagements aussi sûrs que puissant qui en font un des meilleurs backs de la région. Le goal fit quelques beaux arrêts, des quatre points marqués contre lui, deux schootés ras de terre ne lui laissèrent aucun espoir, le terrain ne se prêtant guère par sa dureté aux plongeons. L'arbitrage fut discutable.

Nous estimons que les équipes devraient suivre un entrainement assez sévère sur le terrain accompagné de quelques séances au tableau noir. Certains équipiers ne connaissent qu'imparfaitement la façon de bien se placer et ce qu'ils ont à faire.

Demain dimanche demi finale du championnat des Basses Alpes, 2me série, entre la deuxième équipe du Sisteron Vélo et la 2me équipe du Lycée de Digne. Coup d'envoi à 13 h. 30 Nous pronostiquons franchement la 2me équipe du Sisteron-Vélo vainqueur de la rencontre.

Monsieur PIC.

Chronique Locale

SISTERON

Etat-Civil de 1921. — Les registres de l'état-civil pour 1921 accusent dans le mouvement de la population les chiffres suivants :

Naissances, 63; reconnaissances, 2; mariages, 27 ; divorces, 2 ; décès, 84 (dont 13 étrangers à la commune) ; 12 transcriptions de décès.

Ce qui ressort le plus clairement de ces chiffres c'est que le nombre des décès est de beaucoup supérieur à celui des naissances. Il semble que les avantages accordés aux familles nombreuses n'ont pas donné encore les heureux résultats qu'on en attend

Société de secours mutuels

Les membres du conseil d'administration de la société de secours mutuels hommes, sont convoqués d'extrême urgeance pour samedi soir 14 janvier à 8 heures, dans une salle de la mairie. Objet : relèvement des versements mensuels et de l'indemnité de maladie

Tous les membres de la société de secours mutuels, sont invités à prendre part au cortège qui se formera sur la place de la mairie demain dimanche 15 janvier à 1 heure de l'après-midi pour assister à l'inauguration du monument aux morts de la guerre La bannière de la société occupera l'emplacement indiqué par les écriteaux.

—o—

Médaillés Militaires

Les médaillés militaires sont invités à se trouver demain dimanche à 1 h 1/2, sur la place de l'ancienne mairie pour assister au cortège et à l'inauguration du monument aux morts de la guerre

Caisse d'Epargne. — Résumé des opérations pendant l'année 1921 : livrets nouveaux, 124 ; livrets au 31 décembre 1921, 3 061 ; montant des versements, 803.772 fr 84 ; remboursements, 425 240 fr 73 ; solde dû aux déposants, 3.618.019 fr. 01.

Amicale des démobilisés.

Les démobilisés sont invités à assister à l'inauguration du monument élevé à la mémoire des morts de la guerre qui a été fixée à demain dimanche et à prendre part au cortège qui précèdera la cérémonie et dont la formation aura lieu à 1 h 30 sur la place de l'ancienne mairie

—o—

Vétérans

Les vétérans, anciens soldats de 1870-71, sont priés d'assister à la cérémonie de l'inauguration du monument aux morts qui aura lieu demain et prendre part au cortège qui se formera sur la place de l'ancienne mairie à 1 h 30 précise.

Nos parlementaires.

A l'occasion de l'inauguration du monument qui aura lieu demain, MM. Honnorat, sénateur, R. Anglès, et Paul Reynaud, deputés assisteront à cette cérémonie et sont déja parmi nous

Il est probable que M. Baron assistera également à cette cérémonie.

Société de secours mutuels des femmes

Les membres appartenant à cette société qui munis de leur insigne désirent participer au cortège de dimanche, sont priés de se rendre sur la place de l'ancienne mairie à 1 h 30 ou un emplacement leur sera réservé. Les autres membres qui ne prendront pas part au cortège devront se rendre sur la place de l'église à l'endroit désigné.

=o=

Listes électorales.

Le Maire de la ville de Sisteron a l'honneur d'informer les citoyens qui ont acquis depuis la dernière révision de la liste électorale comme possédant dans la commune leur domicile légal ou la résidence présente par la loi, qu'ils n'y sont inscrits que sur leur demande. A l'appui de cette demande, ils devront indiquer leur précédent domicile électoral ainsi que la date et le lieu de leur naissance.

=o=

Convois mortuaires. — Cette semaine ont passé en gare deux convois de corps de soldats venant du front. Aucun cercueil n'était pour Sisteron, deux étaient pour Aubignosc et Peipin, les autres cercueils ont été dirigés sur leur pays d'origine.

Emprunt Départemental.

M. André Honorat, sénateur des Basses-Alpes, vient de recevoir de M. le Directeur de la Caisse d'Amortissement et des Dépôts et consignations, une communication aux termes de laquelle la commission supérieure de cet établissement, a émis un avis favorable à la conclusion d'un emprunt de 655 000 francs demandés par le département des Basses-Alpes.

Le contrat pourra être passé, dès réception de l'autorisation de M. le ministre des Finances.

Vieillards et incurables

Les vieillard et incurables sont invités à retirer à la mairie le bon de décembre et de se présenter avant le 20 courant à la caisse municipale, qui passé cette date n'en éffectuera plus le payement.

© VILLE DE SISTERON

AVIS

M CANCARINI, cordonnier informe ses clients qu'il est actuellement établi à la rue Saunerie, maison Latil facteur, qu'il livre des chaussures sur commande d'une solidité garantie, à des prix modérés.

—o—

Eldorado-Théâtre.

— Demain dimanche grand bal à l'Eldorado.

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE

10, Place de l'Horloge, 10

— reçoit tous les jours —

Principal, et second Clercs d'Avoué demandés

Etude **CASTEL**, Grasse, Bons appointements.

ÉTAT-CIVIL

du 7 au 12 Janvier 1922

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Gras Gabriel Léon Marcel, maçon et Lieuter Jeanne Noélie. s. p.

NAISSANCES

DÉCÈS

Néant

Petite Consultation

Après une pleurésis, une bronchite, un simple refroidissement peut amener de l'essoufflement, de l'opression, des quintes de toux opiniâtre, C'est alors que la Poudre Louis Legras, toute puissante pour guérir l'asthme, doit être employée. Sous son influence, les complications naissantes disparaissent, les lésions se cicatrisent et la guérison devient définitive. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95, (impôt compris) adressé à Louis Legras 139, Bd Magenta, à Paris.

A VENDRE

Sur Lotissement

TERRAIN en bordure de l'avenue de la gare (3e pont. Pour renseignements s'adresser à Me BUES notaire.

Etude de Me **Aimé BERTRAND**
huissier à Sisteron

Le **lundi 23 janvier** mil-neuf-cent-vingt-deux, à **11 heures**, jour de foire à Sisteron, **devant la gendarmerie à cheval**

VENTE

aux Enchères Publiques

d'un

CHEVAL REFORMÉ

de la gendarmerie de La Motte, 19 ans, 1 m 68, bai foncé.

Au comptant, 15 o/o en sus du prix d'adjudication.

signé : A. BERTRAND.

AVIS

M. **Babaz**, tailleur, informe le public que son atelier de couture pour *hommes et dames* étant constitué, il aura le plaisir de servir ses clients pour travail à *façon et transformations* à des prix raisonnables et coupe assurée S'adresser chez M. **Babaz**, épicerie primeurs, 32, rue Droite, Sisteron (maison Martel, ajusteur).

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Mauvaise Vue - Surdité

PROVOQUÉE PAR L'AGE OU LA MALADIE

YEUX ARTIFICIELS

L'application en sera faite immédiatement et sans douleurs

Nous apprenons que M. ROUVIERE, un des **ocularistes** le plus réputé de Lyon, 20 Cours Morand, sera de passage de 8 à 3 h. à :

SISTERON le 15 janv. Hôtel des Acacias.
APT, le 16 janv. Hôtel du Louvre.
CAVAILLON le 17 janv. hôtel Moderne.
AVIGNON le 18 janv. Grand hôtel d'Avignon
MARSEILLE, le 19 janv. Hôtel de la Poste
LA CIOTA, le 20 janv. Hôtel du Commerce.
TOULON, le 21 — Hôtel du Dauphiné, rue Berthelot.
St.-RAPHAEL, le 22 janv. Hôtel Terminus des Négocients.
CANNES, le 23 janv. Hôtel de l'Univers.
MENTON, le 24 Janv. Hôtel de France et Voyageurs.
NICE, le 25 janv. Hôtel Moderne, 51, avenue de la gare.
GRASSE, le 26 janvier hôtel de la Poste.
HYÈRES, 27 janvier, Hôtel Muraour.
ARLES le 28 janv. hôtel du Forain.

Nous invitons très instamment les personnes dont la vue s'affaiblit de jour en jour soit par l'âge, soit par la maladie, atteintes **de SURDITE, d'ypéropie, d'amétropie, paralysie musculaire, astigmatisme, strabisme (ENFANTS QUI LOUCHENT) cataractes,** opérées ou au début à aller consulter cet éminent spécialiste réputé, qui corrigera les vues les plus mauvaises et livrera tout ce qui est nécessaire à une bonne vision.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de

M. Glaser *le reputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sébastopol,*

qui visite la région depuis de longues années,

Ce nouvel appareil, grâce a de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaitre.

En voici d'ailleurs des preuves :

Parmi des milliers quelques personnes guéries nous autorisant à publier leur adresse.

M. GUIDETTI. rue Puy de Lôme, Maison Bernardin La Ciota (B-du-R.) hernie guérie.

M GARNIER J. A. quartier de la Banne, à Auriol (B-du R.) Hernie volumineuse guérie.

M. NAVARRE J. chez Mme Sauran le Couperdon à Miramas (B-du-R.) hernie guerie.

M. Armand Félix, quartier Rhunamp Orange. (Vaucluse) hernie double guérie.

M Grailles Hillide à Tanneron par Haubeau (VAR) hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit. M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.

à DIGNE. 21 de midi à 5 h. et le 22 janvier de 8 à 2 heures, Hôtel Boyer Mistre.

à **SISTERON**, 23 janvier de 8 h. à 3 h. Hôtel des Acacias.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE

Grossesse. Obésité

Matrice, Déplacement des Organes

Brochure FRANCO sur demande

CABINET DENTAIRE

45, Bd Gassendi, DIGNE

F. VALOPIN

DENTISTE

des Lycées, des Chemins de Fer du Sud
Inspecteur Dentiste de l'école Normale

Consulte tous les **samedis** et **jours de foire à Sisteron, maison Ferrand**

et le

Dr VEILL

Maladie de la gorge, du nez, des oreilles et des dents

Piano d'occasion à vendre. S'adresser au bureau du journal.

AUX GALERIES SISTERONNAISES

NOUVEAUX MAGASINS : RUE DE PROVENCE

Raoul COLOMB, Propriétaire

Ceux qui ont recu les Catalogues des grands magasins de Paris ont pu constater qu'a part quelques premiers prix qui sont faits pour tirer l'œil et qu'on appelle articles d'amorçage la marchandise de belle qualité est vendue a de trés hauts prix.

M. Colomb des Galeries Sisteronnaises ne veut empêcher personne d'acheter ou bon lui semble mais il prie simplement sa clientèle de venir se renseigner avant de rien commander au dehors et voir par la même occasion l'assortiment des marchandise qu'il met en vente de qualité irréprochable et aux prix les plus avantageux. (A qualité égale nos articles sont vendus 10 à 15 o/o meilleur marché que les grands magasins).

Choix incomparable de Manteaux pour Dames

Lainages et Soieries pour Robes et Manteaux

***COMPLETS** confectionnés et **PARDESSUS** Mode*

-:- COMPLETS SUR MESURE -:-

FOURRURES — COUVERTURES — EDREDONS

Le tout à des prix défiant toute concurrence

Edouard RAVOUX

NOUVEAUTÉS

-:- GRAND'PLACE - SISTERON -:-

MAISON DE CONFIANCE

Fondée en 1830

Vendant le meilleur Marché à qualité égale

FAIBLES, SURMENÉS

et **tous ceux qui souffrent** d'Anémie, Vertiges, **Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies** ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront **FORCE, VIGUEUR, SANTÉ,** grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les **cellules nerveuses,** augmente les **globules rouges** du sang, tonifie la **moëlle épinière,** et les **organes essentiels.** C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui **redonne de la vie** à tout organe malade et procure **un sang riche, base de la santé.** Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le **PHOSPHANOL** ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le **PHOSPHANOL** existe en élixir et en cachets. **Prix :** Le flacon ou la boite de 50 cachets : **8 francs.** Franco : **9 fr. 30** — **La cure** complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco **32 francs.**

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - **PARIS** - et toutes Pharmacies.

LAVEZ, LAVEZ, LAVEZ

vos fosses nasales, matin et soir, avec le doigt mouillé et enduit de savon. Brossez au savon votre langue et vos dents. ***Sucez*** au moins, chaque jour, ***cinq Pastilles Dupeyroux*** et ***vous Eviterez toutes les Infections*** dont le nez et la bouche sont les portes d'entrée, depuis le banal rhume de cerveau, le vulgaire mal de gorge jusqu'à la pneumonie, le croup, la méningite cérébro-spinale, la grippe, la tuberculose. Les ***PASTILLES DUPEYROUX*** sont non seulement préventives mais curatives de la Toux, des Maux de Gorge, Laryngites, Enrouements, comme l'ont démontré les attestations suivantes : *M. Maurice PLANSON, 229, Cité Keller, à Audincourt (Doubs)* (Depuis 9 mois, oppression continuelle augmentant à certaines heures et aux changements de temps, guérie en deux mois. Attest. du 28 mars 1921). *M. Elie TOURNIAIRE, à Turriers (B.-Alpes)* (Rhume et Laryngite datant de quelques semaines, guéri en trois semaines. Attest. du 20 mars 1921). *Mme Vve PARISET, 26, Rue de la République, à Darney (Vosges)* (Toux quinteuse avec expectorations difficiles et douleurs thoraciques datant de quelques semaines, guérie en un mois environ. Attest. du 13 février 1920). *Mme Agnès BONVARLET, 26, Boulevard Gambetta, à Roubaix (Nord)* (Oppressions, picotements de la gorge depuis 4 mois, guéris en 2 mois. Att. du 9 février 1921). *Mme Alice BREZOU, Rue Denfert-Rochereau, à Decize (Nièvre)* (Laryngite très prononcée, picotements de la gorge, digestions difficiles, depuis 7 mois, guéris en 6 mois Attest du 9 fév. 1921). *M. Louis MORY, 24, Rue Normande, à Vanves (Seine)* (Etouffements, râles, toux, crachait et toussait beaucoup, depuis 6 ans, guéri en 6 mois. Attest. du 14 mars 1921). *M. Félix BOURGUET, à Fromelennes (Ardennes)* (Grippe avec douleurs dans la tête et les reins, guérie en 2 mois environ. Att. du 18 mars 1921). *M. Paul-Alfred AVOINE, au Hommet-d'Arthenay, par le Désert (Manche)* (Rhumes et grippes répétés, arrêtés en 3 ou 4 jours. Attest. du 31 mai 1921).

Les ***PASTILLES DUPEYROUX*** garanties sans narcotiques, sans colorants toxiques, sans gélatine infectieuse, sont expédiées franco à domicile contre 3 fr. en mandat-carte par le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine (Paris), qui envoie gratis et franco sur demande son ***Etude*** sur les ***Infections*** par les ***Voies Respiratoires*** et son ***Questionnaire*** pour ***Consultations gratuites*** par ***Correspondance.*** Consultations tous les jours non fériés, 5, Square de Messine (Paris), de 10 à 11 heures et de 14 à 16 heures.

IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE

Maroquinerie - Articles de fantaisie

PASCAL LIEUTIER

25, rue Droite -- SISTERON — B.-Alpes

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883

— Gros et Détail —

Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

Médaille de Vermeil

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille d'Or

Spécialité de Chapeaux Mélusines et Peluches

Transformation et Teinture pour Dames seulement

Succursales :

SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,

SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Malades Réfractaires

aux Médications classiques habituelles, la MINÉROLASE DUPEYROUX pourvoira votre sang des éléments minéraux indispensables à la santé et vous guérira probablement à l'exemple des personnes suivantes : Mme *E. Manéquet*, à Wierre-au-Bois, par Samer (Pas-de-Calais) (Epuisement et faiblesse extrêmes provenant d'une épatite aiguë suivie d'appendicite, de pertes blanches, d'une menstruation irrégulière et trop abondante ; douleurs lancinantes entre les épaules, essoufflement au moindre effort, gardant le lit des journées entières ; améliorée au bout d'un mois, quasi-guérie en 3 mois); Mme *Eugénie Descormier*, au Boulay, commune d'Asigné (Ile-et-Vilaine) (Convalescence de grippe et d'appendicite compliquée de brûlures et de douleurs horribles dans l'estomac et le côté gauche de l'abdomen, dépérissement extrême ; améliorée au bout d'un mois, guérie en 16 mois) ; Mme *Dubrac*, route de Fourville, à St Aubin - Jouxte - Boulleng (Seine-Inférieure) (Petit garçon délicat depuis sa naissance, toujours pâle et fatigué, rétabli en 3 mois) ; M. *Léonide Pierret*, à Jarnac (Charente) (Affaiblissement et inappétence causés par un travail de 12 à 14 h par jour dans pièce close et chauffée vers 45° ; améliore dès les premiers jours, rétabli en 1 mois, a pu continuer son travail); M. *Fernand Becart*, 99, rue rue Désandrouins, à Denain (Nord) (Affection nerveuse ayant dégénéré en neurasthénie aiguë avec malaises, crises nerveuses, spermatorrhée, dyspepsie, inappétence ou boulimie, syncopes ; améliore vers le 6e jour, guéri en 5 mois) ; Mme *Henriette-Madeleine Horvaile*, née *Ariot*, cité 4 n 76 à Bruay (Pas-de-Calais) (Convalescence de bronchite chronique avec vomissements de sang, crampes d'estomac ; s'est trouvée mieux le 4e jour, guérie en 4 mois), Mme *Jeanne Julée*, à Boucayrac par Lacabarède (Tarn) (depuis 9 ans, horribles douleurs de tête et d'estomac, depuis 5 ans crises plus fortes rendant la vie intenable, améliorée au bout d'un mois, guérie en 5 mois) ; M. *Théron*, 45, boulevard Solférino, à Rennes (Ille-et-Vilaine) (son fils Henri, âgé de 7 ans, extrêmement amaigri et affaibli à la suite d'une bronchite, amélioré au bout de 10 jours, rétabli en 2 mois) ; Mlle *Geneviève Gaudissart*, route de Beauvais à Auteuil (Oise) (depuis 8 ans, douleurs dans les épaules et la tête, étourdissements, très grande faiblesse, anémie, idées noires, manque de sommeil, rétablie en 2 mois) ; M. *Alexandre Bony*, les Launes Alesia (Côte-d'Or) (Convalescence d'une broncho-pneumonie consécutive à une grippe espagnole sévère, très affaibli, amélioré vers le 1er jour, guéri en 3 semaines) ; M. Georges Colin, à Chepiainville (Seine-et-Oise) (Douleurs dans les membres, à la tête, le thorax, l'estomac, ne mangeant presque plus perdait ses forces depuis plusieurs mois, soulagé en 1 mois, guéri en 3 mois) ; Mme *Marie Courtesie*, 9, rue Cauboua à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) (Douleurs nerveuses dans tout le corps, siégeant surtout au côté droit du bas-ventre, dépression physique et intellectuelle, idées noires, oppressions soudaines, eczéma, depuis 3 ans et demi, rétablie en 1 mois); Mme *Depré-Herbaut*, 16, rue Gavet à Calais (Pas-de-Calais) (ses enfants et elle-même avaient, depuis 1 an, le corps couvert de petits boutons devenus purulents accompagnés de démangeaisons empêchant tout sommeil et ayant amené dépérissement et anémie. Le « mieu » rétrocéda en une semaine et fut guéri en un mois).

Chaque cuillerée de **Minérolase reconstitue** l'organisme et crée du sang de bonne qualité apte à la vie. La **Minérolase répare** les cellules du Cerveau, de la Moelle épinière, du Sang, de la Peau, des Muscles, des Artères, des Veines, du Cœur, des Os, des Glandes gastriques et intestinales, du Pancréas du Foie. Elle est indiquée dans les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur et des Vaisseaux, de la Peau et du Cuir chevelu, l'Affaiblissement physique et intellectuel, les Anémies, les Convalescences, la Neurasthénie, le Rachitisme, les Déviations vertébrales, le Diabète, la Phosphaturie, les Rhumatismes, les Névralgies, les Fistules suppurantes. **Jeunes filles à formation difficile, Femmes à retour d'âge pénible, régénérez votre sang altéré et impropre à la santé par la MINÉROLASE. Femmes enceintes, Nourrices** prenez-en pour subvenir aux besoins de votre enfant en phosphate de chaux ou autres minéraux ; donnez-en à votre bébé pour aider à sa dentition et à sa croissance. La **Minérolase Dupeyroux** est le **moins cher** des **fortifiants**, car la bouteille, suffisante pour une cure de un ou deux mois suivant l'âge, est envoyée, franco-poste, contre 11 fr. en mandat-carte, par le Dr **Dupeyroux**, 5, Square de Messine, Paris. Il adresse gratis et franco, sur demande, son **IMPORTANTE ÉTUDE** sur la **Minérolase** et un questionnaire pour **CONSULTATIONS GRATUITES** par correspondance. Consultations tous les jours non fériés, de 9 h à 11 h. et de 14 h. à 17 heures 5, Square de Messine Paris.

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFEVREPIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils
de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

PRIMEURS ET ÉPICERIE

Babaz Joseph

29, RUE DROITE, - SISTERON

Informe sa clientèle qu'il tient les marchandises ci dessous :

Huile d'olive pure, Huile de table,
Huile comestible,
Graisses alimentaire et végétale,
Petit salé,
Saucisson à la médaille, extra,
Patés de foie gras,
Diverses pâtes alimentaires,
Olives noires,
Conserves assorties : thon, sardines, saumons,

Légumes secs : haricots, pois ronds pois décortiqués, lentilles,
Riz fleur, Riz Caroline,
Fromages : gruyère, l'Alpin, Hollande du pays, divers fromages
Confiture de tous fruits,
Desserts : noix, dattes, figues oranges, mandarines, bananes
Biscuterie assortie,
Bonbonnerie assortie.

Cycles - Automobiles - Camions - Tracteurs - Moteurs Industriels

HUILES - ASSORTIMENT COMPLET D'ACCESSOIRES - NOUVEAUTÉS

GARAGE CENTRAL

BUÈS Frères, Place de l'Eglise - Téléphone 18.

SISTERON

SOUDURE AUTOGÈNE **Atelier de Mécanique** **Réparations en tous genres**

AGENCE Regionale des { Bicyclettes SVELTE et PEUGEOT
Motocyclettes BLERIOT et PEUGEOT
Voiturettes E H P

En magasin : ***Stocks permanents de PNEUS et Chambres*** { TORRILHON vélo
DUNLOP moto
GOODRICH auto

BANDAGES PLEINS POUR POIDS LOURDS

TOUTES AUTRES MARQUES SUR DEMANDE

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON